

Article 1 : Coureurs admis

Pilotes titulaires d'une licence NCO – MAT – INTER - EUROPENNE et une épreuve (hors classement cumulé).

Le Championnat Motos Anciennes est réservé en priorité aux licenciés des Ligues Rhône-Alpes ou Auvergne..

Le CHAMPIONNAT de LIGUE MA sera composé de 45 PILOTES MAXIMUM.

- **La demande de numéro se trouve sur le site de la Ligue. Vous devez l'adresser au Secrétariat de la Ligue. Le numéro sera effectif après réception de la demande de N° et du chèque de caution (200 € à l'ordre de la Ligue Rhône-Alpes).**

Article 2 – catégories et récompenses Tous les pilotes récompensés doivent être présents.

1ère catégorie : Motos pré 76 (année 1968 à 1976) sans restriction d'âge pour les pilotes.

2ème catégorie : Motos pré 83 (année 1977 à 1983) avec catégorie liée à l'âge.

5 classements par catégorie d'âge et pré 76 :

L'âge retenu pour les pilotes sera celui de la première épreuve de l'année 2017.

Le Club organisateur pourra, s'il le souhaite, récompenser plus de 3 pilotes par catégorie.

Tout pilote commençant la saison dans une catégorie ne pourra en aucun cas en changer en cours d'année ; si un cas exceptionnel se produisait, les points acquis seraient perdus.

En fin d'année, seront récompensés les 3 premiers du classement général de chaque catégorie des motos anciennes :

- Bronze : 34 ans maximum – Argent : 35 à 54 ans révolus - Or : 55 à 69 ans révolus
- Vermeil : à partir de 70 ans révolus – les pilotes pré 76).

Seront récompensés à chaque épreuve, les 3 premiers scratches ainsi que le 1er de chaque catégorie (Bronze – Argent – Or – Vermeil et Pré 76). Le pilote plusieurs fois récompensé, n'aura qu'une seule coupe. Le pilote absent à la remise des prix n'aura pas de coupe.

Le classement général du Championnat sera établi d'après les RESULTATS DE TOUTES LES EPREUVES

A chaque épreuve : 2 essais : le premier essai de 10 à 15 mn, le second de 15 mn avec chronos.
2 manches de 20 mn + 1 tour

Les points seront attribués comme ci-dessous :

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}
45	43	41	39	37	35	34	33	32	31

11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}	17 ^{ème}	18 ^{ème}	19 ^{ème}	20 ^{ème}
30	29	28	27	26	25	24	23	22	21

21 ^{ème}	22 ^{ème}	23 ^{ème}	24 ^{ème}	25 ^{ème}	26 ^{ème}	27 ^{ème}	28 ^{ème}	29 ^{ème}	30 ^{ème}
20	19	18	17	16	15	14	13	12	11

31 ^{ème}	32 ^{ème}	33 ^{ème}	34 ^{ème}	35 ^{ème}	36 ^{ème}	37 ^{ème}	38 ^{ème}	39 ^{ème}	40 ^{ème}
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Machines => Cylindrées : 125cc à 500cc de 1968 à 1983.

Toutes les motos sont acceptées du moment qu'elles respectent les caractéristiques générales d'origine et l'année 1983. Les guidons modernes Pro Taper dit sans barre sont interdits, toutes les pièces doivent être d'origine, ou avoir été disponibles en 1983 sauf éventuellement les amortisseurs (mais doivent conserver le débattement d'origine). Les fourches inversées sont interdites (à part la Simons qui était dispo).

Les motos de course spéciales prototypes, fabrication artisanale ou autres devront faire l'objet d'un contrôle spécial. Les motos doivent être munies d'un coupe circuit fixé à gauche sur le guidon à portée de la main sans quitter la poignée, et une protection doit être installée pour protéger le pignon de sortie de boîte de vitesse.

Plaques : **125cc** => noires - n° blancs **250cc** => vertes – n° blancs **500cc** => jaunes – n° noirs

Pour les clauses non évoquées dans le présent règlement, se référer aux Règlements Général des Championnats LMRRRA et du Championnat Fédéral de l'année 2017 ainsi qu'au code sportif et ses annexes. En cours de saison, la commission pourra modifier si besoin le présent règlement pour l'adapter, ou pour une épreuve particulière.

Représentant des Motos Anciennes :

LAGRANGE Eric – Tél : 06 15 18 83 05 - email : leo.eric.lagrange@gmail.com

Suppléant : VERPOEST Alain - Tel : 06 46 46 09 60 – email : alainverpoest@yahoo.fr

Représentants Pilotes :

- RIEU Roger – Tél : 04 75 52 68 00 – email : michelleroger@orange.fr
- ROUPIOZ Gilbert – Tél : 06 18 18 34 18 – email : groupioz@hotmail.fr
-

TOUS LES ENGAGEMENTS SE FONT SUR ENGAGE-SPORT (VOIR REGLEMENT GENERAL).

CALENDRIER DES EPREUVES du CHAMPIONNAT MOTOS ANCIENNES			
DATE	CLUB	LIEU	Dép.
23 AVRIL	MC LA VOULTE	LA VOULTE	26
11 JUIN	MC GRANGES GONTARDES	GRANGES GONTARDES	26
18 JUIN	MC DE LA CROIX BORSAT	LA CROIX BORSAT	69
25 JUIN	MC DE L OISANS	BOURG D OISANS	38
1/2 JUILLET	MC PIERRE TORRION	GRIEGES	01
16 JUILLET	MC BERMUDES	ST PIERRE D ALBIGNY	73
27 AOUT	MC ROCHOIS	THORES GLIERES	74
24 SEPTEMBRE	ASM DU BUGÉY	AMBERIEU EN BUGÉY	01
15 OCTOBRE	MC LA MOTTE SERVOLEX	MERY	73